Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 52

Artikel: Aumône et travail
Autor: L.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184456

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quinzième année. N° 52 Samedi 29 Décembre 1877.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Aumône et Travail.

L'hiver est rude, bien rude pour les travailleurs.

Presque partout l'industrie chôme, les métiers sont arrêtés, le travail manque. Beaucoup d'hommes, beaucoup de pères de famille qui n'ont d'autres ressources que leurs bras, ne peuvent les utiliser.

Or, pas d'ouvrage, pas d'argent; pas d'argent, pas de pain. Et cette logique fatale et inexorable, change la pauvreté en misère, et la misère en désespoir. Le désespéré est un fou capable de tout.

Aux fêtes de nouvel-an, la privation du nécessaire est d'autant plus cuisante, que dans les années grasses, le pauvre même, à pareille époque, trouve moyen d'ajouter quelque supplément à son ordinaire.

Celui qui est assis sur les genoux pointus de la nécessité n'en voit pas moins les préparatifs faits par d'autres et pour d'autres, tout comme ses oreilles doivent subir la musique de ceux qui dansent et les chants de ceux qui sont joyeux.

Ici, il faut que j'ouvre une parenthèse.

Autrefois, pour l'indigent, il y avait pourtant quelques lueurs dans ces jours sombres. La veille de Noël et le jour de l'an étaient des « jours de Dieu », où le riche donnait sans faire l'aumône et où le pauvre recevait sans mendier.

Le moyen de fermer sa porte et son cœur à des enfants qui, sous les auspices du « doux Jésus », bravent le froid ou la neige pour venir vous chanter un « joyeux Noël? »

Comment renvoyer les mains vides ces petits messagers qui vous apportent leurs souhaits de « bonne année » et implorent sur vous la bénédiction de Dieu ? Aussi, ces petits chanteurs et *Souhaiteurs* rentraient-ils, après avoir fait une ample moisson, qui rejouissait le foyer, comme un bienfaisant rayon de soleil.

Le progrès, pensant agir dans la limite de ses attributions, a supprimé ces coutumes d'un autre âge.

Aujourd'hui, les bons mouvements sont centralisés, on draine les offrandes dans un sac où le pauvre vient puiser, sous la surveillance d'un Comité.

Ce faisant, ceux qui ont rempli le sac ont acquis le droit de se barricader chez eux, sous la protection de la police locale. C'est simple, pratique, le cœur des donateurs ne bat ni plus vite ni plus lentement; donc tout est pour le mieux.

D'ailleurs, je n'ai pas le loisir d'examiner maintenant ce qui, au point de vue moral, vaut le mieux du don anonyme ou de l'aumône nominative.

Et je ferme ma parenthèse.

Voilà donc toute une catégorie de pauvres inscrits sur les registres du Comité « des étrennes. » Chaque individu ou chaque famille aura de quoi se sustenter pendant les fêtes de l'an.

Mais après?

Après, le mendiant continuera à mendier, l'assisté continuera à l'être, mais l'ouvrier pauvre, qui ne peut épargner ; l'ouvrier que le chômage seul a mis un jour au rang des solliciteurs, verra avec effroi la misère, la misère hideuse se dresser devant lui.

Il ne sait pas tendre la main, il ne demande qu'une chose, c'est qu'on mette en rapport ses bras, qui sont son capital.

Donner du travail ! Voilà l'œuvre la meilleure, la plus haute, la plus morale que l'on puisse entreprendre en faveur du pauvre. Dans les temps difficiles que nous traversons, on ne pourrait assez le répéter. Sans doute, il est souvent plus aisé de faire l'aumône que de donner du travail, mais s'il faut quelques efforts, que ceux qui le peuvent, ne craignent pas de les faire. Non seulement c'est de la philanthropie en action, mais c'est du meilleur socialisme.

Pour le manœuvre, pour celui qui gagne sa vie au jour le jour, le mois de janvier a toujours été un mois redoutable.

Le prochain pourrait être terrible.

A l'œuvre donc! et que tous les hommes de cœur et de bonne volonté regardent autour d'eux, et tendent une perche de sauvetage à ceux de leurs frères qui pourraient en avoir besoin, pour franchir ce mauvais pas.

Thermes de Lessus, 25 décembre 1877.

L. C.

Les parfums.

PAR Mme DE SAVERNY

(*La Femme chez elle et dans le monde*)

Les parfums font partie intégrante de la toilette